

**Délibération n°200925\_46**

**Séance du Conseil d'administration du 25 septembre 2020**

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : 18

Membres représentés : 4

Quorum : 15

Pour :

**DÉCISION**

**AVIS**

**INFORMATION**

**La dématérialisation des bulletins de paie**

**Vu** le décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paie et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires ;

**Vu** l'avis favorable (4 pour et 1 abstention) rendu par le Comité technique qui s'est réuni le 21 juillet 2020 concernant l'arrêt des bulletins de paie version papier.

Considérant que depuis le mois de mars 2020, le portail ENSAP (<https://ensap.gouv.fr>) permet à chaque agent public de consulter ses bulletins de paie en ligne. Toutefois, la DGFIP continue d'envoyer la version papier du bulletin de paie. L'établissement opérant en paie à façon, l'arrêt de la production puis envoi aux agents du bulletin de paie en version papier est conditionné par une délibération du conseil d'administration de l'établissement, prévue en septembre 2020.

Considérant que l'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'Etat permet à tout agent public de :

- Consulter et obtenir des bulletins de paie par voie dématérialisée ;
- Consulter et obtenir des attestations fiscales et ses décomptes de rappels éventuels ;
- Consulter son compte individuel de retraite, pour les fonctionnaires, à savoir les données prises en compte pour la retraite (carrière, situation personnelle) et d'en demander la correction ;
- Effectuer des simulations de retraite.

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

D'approuver l'arrêt des bulletins de paie version papier.

Abstention(s) : 1  
Votants : 22  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 21  
Pour : 21  
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur  
Ghislain MONTAVON

per délégation,  
le Directeur Général des Services



Philippe Zilliox